



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent soixante et unième session

Rome, 8-12 avril 2019

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-sixième session) et du Comité financier (cent soixante-quinzième session) (18 et 21 mars 2019)

Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme portent à l'attention du Conseil leurs conclusions et recommandations sur les points suivants:

- Plan à moyen terme 2018-2021 (*révisé*) et Programme de travail et budget 2020-2021 (paragraphe 3 et 4)
- Politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir – Plan d'action actualisé (paragraphe 5 et 6)

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et recommandations émanant de la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. David McSherry
Secrétaire du Comité financier
Tél.: +39 06 5705 3719

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU
COMITÉ DU PROGRAMME (CENT VINGT-SIXIÈME SESSION) ET DU
COMITÉ FINANCIER (CENT SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION)**

Rome, 18 et 21 mars 2019

Introduction

1. Le Conseil est saisi du présent rapport de la Réunion conjointe.
2. Outre le Président, M. Lupino jr. Lazaro (Philippines), et le Président du Comité du Programme, S.E. M. Johannes Petrus Hooegeveen (Pays-Bas), étaient présents les représentants suivants des Membres:

| | |
|---|---|
| M. Heiner Thofern (Allemagne) | M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie) |
| M. Carlos Alberto Amaral (Angola) ¹ | M. Toru Hisazome (Japon) |
| S.E. M ^{me} Maria Cristina Boldorini (Argentine) | M. Salah Yousef Ahmed Al-Tarawneh (Jordanie) ² |
| M ^{me} Cathrine Stephenson (Australie) | M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor (Malaisie) |
| M. Manash Mitra (Bangladesh) | M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique) |
| M. Antonio Otávio Sá Ricarte (Brésil) | M. Donald G. Syme (Nouvelle-Zélande) |
| M ^{me} Jennifer Fellows (Canada) | M ^{me} Claudia Elizabeth Guevara de la Jara (Pérou) |
| M. Hongxing Ni (Chine) | S.E. M. Mohammad Hossein Emadi (République islamique d'Iran) |
| M. Marc Mankoussou (Congo) | S.E. M ^{me} Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni) |
| M. Haitham Abdelhady Elsayed Elshahat (Égypte) | M. Sid Ahmed M. Alamain Hamid Alamain (Soudan) |
| M. Thomas M. Duffy (États-Unis d'Amérique) | S.E. M. François Pythoud (Suisse) |

**Plan à moyen terme 2018-2021 (*révisé*) et Programme de travail
et budget 2020-2021³**

3. Les participants à la Réunion conjointe ont réservé un accueil favorable au document présenté relatif au Plan à moyen terme 2018-2021 (*révisé*) et au Programme de travail et budget 2020-2021, et:
 - a) ont noté que le Comité du Programme et le Comité financier avaient examiné le document séparément, conformément à leurs mandats respectifs, et avaient formulé des recommandations à l'intention du Conseil;
 - b) se sont félicités de l'élaboration d'un budget inchangé en valeur nominale dans lequel le niveau des contributions ordinaires et le montant net des crédits ouverts n'ont pas varié par rapport à 2018-2019;
 - c) ont noté que les domaines à mettre en avant ou à mettre en retrait avaient été déterminés et ont pris note de la réaffectation des économies, qui permet de couvrir l'augmentation des dépenses.

¹ M. Carlos Alberto Amaral a été remplacé par M^{me} Maria Esperança Pires dos Santos à la session de la Réunion conjointe le 21 mars.

² M. Salah Yousif Ahmad Al-Tarawneh a été désigné pour remplacer M. Fiesal Rasheed Salamh Al Argan en tant que représentant de la Jordanie durant la cent vingt-sixième session du Comité du Programme.

³ C 2019/3; C 2019/3-WA11.

4. En conséquence, les participants à la Réunion conjointe ont approuvé le montant du budget, fixé à 1 005,6 milliard d'USD au taux de change budgétaire de 1 EUR = 1,22 USD, et ont recommandé que le Conseil l'approuve de même, pour examen par la Conférence.

Politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir – Plan d'action actualisé⁴

5. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le plan d'action actualisé de l'Organisation contre le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'abus de pouvoir, tel qu'il est présenté dans le document portant la cote JM 2019.1/2.

6. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont souligné combien il était important de promouvoir et d'intégrer dans les mentalités la notion de tolérance zéro à l'égard du harcèlement et des comportements prohibés sur le lieu de travail, notamment à partir des échelons supérieurs;
- b) ont examiné le plan d'action actualisé de l'Organisation et ont pris note des mesures prises en matière de signalement, d'enquête, de prise de décision, de communication et d'appui;
- c) ont pris note de l'instauration, en février 2019, d'une nouvelle politique en matière de prévention du harcèlement sexuel;
- d) ont pris note de l'enquête relative au harcèlement sexuel sur le lieu de travail menée à l'échelle du système des Nations Unies et ont insisté sur le fait qu'il était important de traiter sans délai les problèmes mis en évidence;
- e) ont recommandé qu'une nouvelle enquête (fondée sur une meilleure méthode) soit menée en coordination avec les organismes ayant leur siège à Rome en vue d'améliorer le taux de réponse au Siège et dans les bureaux décentralisés;
- f) ont demandé qu'un chapitre de l'enquête de satisfaction qui sera menée auprès du personnel au second semestre de 2019 (puis tous les ans) soit consacrée à la question du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir;
- g) ont encouragé la FAO au sujet de la mise en œuvre des mesures prises, et plus particulièrement de celles qui concernent les domaines prioritaires définis pour 2019;
- h) ont recommandé qu'un ou plusieurs indicateurs de performance clés soient élaborés et intégrés au cadre de résultats afin de suivre l'évolution de la situation en matière de harcèlement, de harcèlement sexuel et d'abus de pouvoir et de faire rapport à ce sujet;
- i) ont demandé que le rapport du Corps commun d'inspection intitulé *Examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies* (JIU/REP/2018/4) ainsi que la version révisée de la politique de la FAO relative à la protection des fonctionnaires et collaborateurs dénonçant des irrégularités soient examinés par le Comité financier à sa session de novembre 2019.

⁴ JM 2019.1/2.